



Monsieur le Directeur de l'IFCE
Monsieur Jean-Roch GAILLET
Avenue de l'école nationale d'équitation
49411 Saumur

A Lamotte-Beuvron,
4 septembre 2020

Objet : Actes de cruauté envers les équidés
Réf. : GHN/PA/24

Monsieur le Directeur,

La filière équestre déjà durement touchée en cette année 2020 doit faire face à une nouvelle problématique inquiétante avec la répétition des actes de cruauté envers les équidés depuis cet été.

Tous les détenteurs d'équidés sont concernés par cette vague de violences, qu'ils soient professionnels (sport, loisir, course, élevage) ou particuliers et sont bien souvent démunis face à une menace aveugle et n'ont pas les moyens de prévenir les attaques dans les pâtures.

Les réponses apportées aujourd'hui sur le terrain ne sont pas suffisantes pour de nombreux détenteurs qui tentent de faire la police voire la justice eux-mêmes, se mettant ainsi en danger en traquant les véhicules suspects aux abords des champs.

En conséquence, le Groupeement Hippique National sollicite en urgence la création d'une cellule de crise au sein de l'IFCE rassemblant les membres du Comité de filière, Madame la Députée Martine LEGUILLE-BALLOY, Monsieur le sénateur Jean-Pierre VOGEL ainsi que les représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur. Ce lieu de concertation permettrait de définir avec les services de l'Etat une stratégie commune à adopter sur le terrain et de centraliser les informations permettant ainsi de contribuer à l'avancement des enquêtes en cours afin d'arrêter au plus vite ces criminels.

La filière doit se rassembler pour agir collectivement et de manière ordonnée.

Compte tenu du contexte sanitaire, nous vous laissons juge de l'opportunité d'organiser cette réunion par visioconférence ou en présentiel.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Philippe AUDIGE
Président